Décision 12-DCC-67 du 24 mai 2012

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Reyopau, Porice, Gomen, Trelane et Tralie par la société ITM Alimentaire Ouest

Posted on: 27 juin 2012 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	ITM
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Reyopau, Porice, Gomen, Trelane et Tralie

Lire

le texte intégral de la décision

84.84 Ko